

**SORTIES DE LUGE SUR RAIL / RAQUETTES 2022**  
**ORGANISÉES PAR LE C.C.A.S DE TALLARD**  
**Pour les enfants de Tallard de 8 à 17 ans**  
[ccas@ville-tallard.fr](mailto:ccas@ville-tallard.fr)

FICHE D'INSCRIPTION N°.....

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse :

(Joindre un justificatif de domicile)

Adresse e-mail : .....@.....

Date de naissance : ...../...../..... (Nés entre le 31 décembre 2005 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM :..... Prénom :..... Tél : .....

NOM :..... Prénom :..... Tél : .....

NOM :..... Prénom :..... Tél : .....

Assurance Responsabilité Civile (joindre obligatoirement une copie) :

N° du contrat :.....

---

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

À remettre à l'accueil de la Mairie accompagné du règlement  
au plus tard le 7 janvier 2022

-----

**ACTIVITÉ PROPOSÉE : Raquettes et Luge sur Rail**

Avez-vous déjà fait des raquettes ? :      Oui                  Non  
(Cocher la case correspondante)

Taille en cm :

Pointure chaussures :

**Attention :** pour l'activité raquettes après-ski OBLIGATOIRES (boots, bottes ou chaussures de randonnées étanches).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE TALLARD

## TARIF SORTIE

14 euros (matériel fourni), le CCAS prend en charge 15 euros.

Nous vous demandons d'établir un chèque libellé à l'ordre du « Trésor Public » pour la sortie et par enfant. Ce chèque sera encaissé dès la réalisation de la sortie.

## RÉCAPITULATIF DES SORTIES À CONSERVER

Date : le 15 janvier 2022, à la station des Orres.

Départ : Abri bus Cité Lambert – 07h30

Retour : Abri bus Cité Lambert - 17h45

Encadrement : Accompagnateurs en montagne diplômés et bénévoles du CCAS.

**MATÉRIEL**  
**À PRÉVOIR POUR LA SORTIE**

- ❖ Venir avec sa tenue de ski, gants, bonnet et lunettes.

 Au vu de la situation sanitaire actuelle, le CCAS demande à chaque enfant de se présenter muni d'un sac à dos avec:

- le nombre de masques nécessaires pour la journée (et d'une pochette afin de les ranger)
- des mouchoirs jetables et d'un flacon de gel hydro-alcoolique
- une gourde exclusivement réservée à l'usage personnel.
- un pique-nique tiré du sac.
- un goûter.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur légal).....autorise mon enfant ..... à participer aux activités organisées par le C.C.A.S, dans le cadre des sorties ski de fond, raquettes.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement interne aux sorties.

En cas d'urgence, d'accident grave ou tout autre cas grave, le C.C.A.S peut prendre toute mesure pour l'hospitalisation de mon enfant. Il le fera après consultation d'un médecin.

Les parents s'engagent à prendre en charge ou à rembourser au C.C.A.S l'ensemble des frais médicaux et paramédicaux en cas d'accident de l'enfant.

Signature de l'Enfant

Signature des Parents  
(Mention Lu et Approuvé)

 **En fonction du nombre d'inscrits et de l'évolution du contexte sanitaire, le CCAS de Tallard se réserve la possibilité d'annuler la sortie.**